

ÉQUATEUR



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 4 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques à l'Équateur	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgé de : 20 à 30 ans (au moment de la validation du dossier) ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA (toutes langues) ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p> <p>Les assistants ayant été, ou étant actuellement en poste sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
Villes ou régions d'affectation	Ambato, Guayaquil, Quito. Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre.
Établissements	Établissements d'enseignement supérieur La plupart des universités d'accueil attendent des assistants français qu'ils assument une tâche d'enseignement plus que d'accompagnement dans l'apprentissage de la langue.
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2022.</p> <p>Contrat De 10 mois à 11 mois (de début septembre ou octobre 2022 jusqu'à fin juillet ou août 2023). Variable en fonction du calendrier de chaque établissement.</p>
Temps de travail et de congés	De 20 à 35 heures par semaine (dont 4h à 10h de préparation), variable selon les établissements. Congés selon le calendrier universitaire local.



<p>Rémunération et aides</p>	<p>Rémunération mensuelle De 720 USD à 1100 USD (de 620 à 950€ environ).</p> <p>Il est à noter que la rémunération peut varier selon l'université, le niveau d'études de l'assistant, le nombre d'heures effectuées et le nombre de jours de congés.</p> <p>Il est vivement recommandé aux assistants de prévoir une somme d'argent suffisante pour financer les premiers mois sur place (environ 2000€ ou son équivalent en dollars US). Le délai minimum pour formaliser le contrat avec l'université et percevoir le premier salaire est de deux mois.</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
<p>Statut de l'assistant</p>	<p>L'assistant a le statut de travailleur indépendant.</p>
<p>Permis de travail et visa</p>	<p>Visa de type « Résidence temporaire – Volontaire ». Frais de visa : 250 USD, soit 215€ Démarches à effectuer avant le départ, auprès du Consulat d'Équateur en France.</p>
<p>Couverture sociale</p>	<p>L'assistant devra souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.</p>
<p>Liens utiles</p>	<p>Ambassade d'Équateur à Paris : http://francia.embajada.gob.ec Ambassade de France en Équateur : www.ambafrance-ec.org</p>
<p>Reconnaissance de l'expérience</p>	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international</p>
<p>Renouvellement de contrat</p>	<p>Les renouvellements ne sont possibles qu'à titre exceptionnel. L'université d'accueil doit impérativement en faire la demande auprès de l'ambassade de France à Quito. La priorité sera cependant accordée aux nouvelles candidatures.</p>